

Instaurer des outils et procédures de contrôle qui concourent à ne pas dépasser les objectifs impartis en matière de gestion forestière ONF en forêts domaniales

Les volumes de prélèvements à l'hectare sont parfois excessifs et dépassent les objectifs, par exemple dans les coupes d'amélioration où les martelages et coupes dépassent régulièrement de plus 50% la norme technique, au delà de 120 M3 l'hectare

Les ventes publiques subissent des revers (jusque 40% d'invendus).

Les exploitants forestiers expriment aussi des inquiétudes sur de nouveaux modes de gestion ONF contestables selon eux et craignent pour leur avenir.

Des agents ONF de base expriment de plus en plus régulièrement des désaccords avec les décisions et directives de leur hiérarchie. Des contestations syndicales se font jour, qui vont jusqu'à considérer que la gestion actuelle gâche les bons résultats des collègues précédents. Des rapports tendus entre agents et directeurs se font jour. Tant des ouvriers que des techniciens contestent certaines consignes et certains choix de leurs directions, locale et régionale. Un audit régulier ressources humaines et professionnel interne pourrait objectiver les situations et mieux encadrer la gestion concrètement mise en place au regard des objectifs recherchés, et ainsi annuler ou réduire les discordances, voire conflits internes nuisibles au bon déroulement des projets et exploitations dont les éléments suivants:

Trop de prélèvements conduit à inonder le marché d'où des prix à la baisse et la conséquence de brader la qualité et la quantité.

Regroupement de plusieurs parcelles mises à la vente empêchant parfois des exploitants locaux de se positionner et d'acquérir certaines coupes et donc le risque de voir ce maillage local disparaître.

Pour les coupes rases, le choix est parfois trop rapide de faire absolument des plantations au lieu de mettre l'accent sur la régénération naturelle.

Lors des martelages en amélioration de plus en plus intensifs, on constate la perte de futurs semenciers.

Pour les cloisonnements d'exploitation nécessaires pour la protection des sols forestiers pour pallier à la mécanisation grandissante avec les plus lourds poids des engins, il faut compter que 20% de prélèvements ont lieu en plus pour ces cloisonnements mais aussi en plus que le recul des bordures pour aligner et entreposer les bois impacte aussi pour 10 à 20% supplémentaires, cela conduit incontestablement à des chantiers énormes et dangereux pour la protection de la biodiversité forestière.

Dans les pratiques actuelles de martelage, des erreurs et incohérences régulières sont constatées clairement à cause de la course au prélèvement à tout prix, les agents de

terrain s'en plaignent et le déplorent; ainsi par exemple à chaque opération, la répartition spatiale des houppiers n'est plus respectée ce qui met en danger la dynamique forestière mais aussi le peuplement restant pour lequel la prise au vent devient risquée. En outre, les arbres trop fortement desserrés ne réagissent pas toujours bien et subissent même une altération de leur qualité à cause des broussins se formant sur les troncs suite à la mise en lumière trop importante et trop rapide.

Les prélèvements excessifs conduisent aussi à une baisse de ressources lors de la rotation (éclaircie) suivante, entraînant ainsi une baisse significative de revenus mais aussi une difficulté d'approvisionner plus tard la filière bois dans environ 5 à 6 ans pour ces parcelles déjà éclaircies drastiquement. C'est ainsi que se pose déjà ce problème dans d'autres forêts de Picardie qui furent trop prélevées et qui sont donc en rupture de provision et obligent les exploitants picards à venir avec des exigences que ne peut supporter Mormal si ce n'est en mettant en danger son propre équilibre.